

Fiche de poste : Professeur d'anglais

PAYS	INDE
AFFECTATION	Lycée Français International de Pondichéry, établissement appartenant au réseau des établissements à programme français de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger. Public scolarisé : élèves nationaux et enfants de cadres expatriés et de diplomates.
NATURE DU POSTE	Professeur d'anglais sous statut de Détaché d'Enseignement Date de prise de fonction : 1 septembre 2026
MISSION	Enseigner l'anglais en collège, en lycée.
ACTIVITÉS PRINCIPALES	Enseignement en conformité avec les programmes en vigueur. Suivi pédagogique et éducatif des élèves. Participation à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet d'établissement. Participation aux différentes réunions pédagogiques (réunions parents-professeurs, conseils de classe, pédagogiques, etc.) Participation à la mission de diffusion de la langue et de la culture française.
SPÉCIFICITÉS DU POSTE ET CONTRAINTES	Professionnel(le) reconnu(e), ouvert(e) aux cultures du monde, le (la) candidat(e) devra faire preuve d'une grande adaptabilité et être prêt(e) à travailler dans un environnement multiculturel exigeant. Il (elle) devra avoir des qualités relationnelles affirmées et être à même de conduire des projets pédagogiques innovants. Il (elle) devra entretenir avec les familles des relations essentielles à la bonne compréhension des enjeux pédagogiques et éducatifs par les parents. Concertation pédagogique en équipe indispensable. Hétérogénéité linguistique du public scolaire.
QUALIFICATION	Titulaire de l'Education nationale dans la discipline.
EXPÉRIENCE SOUHAITÉE	Posséder une expérience de l'enseignement de l'anglais en collège et en lycée.
HORAIRES	Postes à temps complet (18h00).
RÉMUNÉRATION	Selon grade et/ou qualification.
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	proviseur@lfpondichery.net
DOSSIER DE CANDIDATURE	Formulaire : Dossier de candidature AEF rempli et signé par le candidat ou la candidate (à renseigner) Note d'information : Note d'information pour les candidats
SPÉCIFICITÉ DU POSTE	Assurer les enseignements de première et de terminale y compris en voie technologique (1 ^{ère} et terminale STMG).